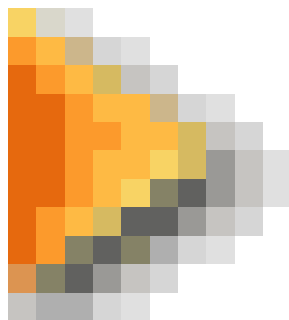
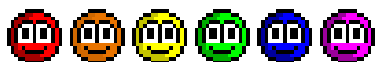


<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4538>



Rentrée scolaire 2014 : quelques échos des S1

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Dans les établissements (S1) -



Publication date: jeudi 13 février 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

<Rentrée 2014|center>

Collège Bréart (Mâcon)

Collège en grève à 94% le 7 février pour contester contre un taux d'HSA excessif ; voir article « Ça bouge à Bréart » sur le site du SNES 71.

Collège Condorcet (La Chapelle de Guinchay)

Le Principal du collège n'a pas fourni les documents concernant la préparation de la rentrée 2014, et certifie que le vote sur la répartition de la DHG n'est pas obligatoire. Le DASEN, à qui nous avons posé la question lors du CDEN du 6 février, précise au contraire l'obligation du chef d'établissement à fournir les documents préparatoires et le vote de la répartition de la DHG.

Collège Pasteur (Mâcon)

Le vote sur la répartition de la DHG s'est traduit par 14 voix contre et 3 pour. La motion présentée est sur le site du SNES 71 dans la rubrique en « direct des S1 ».

La réunion d'une heure d'information syndicale a décidé :

- La rédaction d'un communiqué de presse ;
- La demande d'audience auprès du DASEN ;
- Un appel aux autres collèges mâconnais pour construire une action collective et coordonnée.

Collège Jean Vilar (Chalon)

Un établissement pourtant classé RRS mais qui n'a obtenu aucune amélioration pour la rentrée prochaine.

L'établissement a besoin de :

- 6h de théâtre
- 5h de classe promotion rugby
- 3h de section rugby si elle est ouverte.
- 8h de latin
- 3h de grec

Le DASEN, lors du CDEN du 6 février, nous a répondu qu'il ne compte pas attribuer des heures en plus de la dotation initialement attribuée.

Collège les Dîmes (Cuisery)

Les effectifs pour la rentrée 2014 (Chef d'établissement /DSDEN) sont :

- 118/118 en 6ème ;
- 107/111 en 5ème ;
- 109/113 en 4ème ;
- 112/113 en 3ème.

Ce qui se traduit par 18 divisions (5+4+5+4) avec des 5ème à 27/28 élèves ou 19 divisions (5+5+5+4) avec des 3ème de à 28 élèves.



Collège Camille Chevalier (Chalon)

Un récent article du JSL entérinait de façon très positive l'absorption de J-Zay. "Tout va bien dans le meilleur des mondes !"

Sauf que :

- Le collège perd une classe à la rentrée. Les prévisions indiquent 656 élèves répartis dans sept 6ème (175 élèves), sept 5ème (176 élèves), sept 4èmes (163 élèves) et seulement cinq 3èmes pour 142 élèves soit une moyenne de 28 élèves par classe à ce niveau ! Pour information, les effectifs étaient de 645 élèves soit une dizaine en moins à la rentrée 2011.

- L'établissement aura un demi-poste d'assistant pédagogique en moins. Il en reste 5 à temps plein.

- La liaison entre le collège et le conservatoire sera probablement supprimée.

Collège de Buxy

Le TRMD a été refusé et une motion présentée au vote : DHG insuffisante et trop d'HSA.

Collège de Givry

L'administration a envisagé un temps de créer un poste à profil Histoire-Théâtre alors qu'existait déjà un poste Lettres-Théâtre. Il s'agissait vraisemblablement de placer un collègue d'histoire appuyé par un IPR sur ce collège. La pression des collègues sur la chef d'établissement l'a obligée à abandonner son projet.

Collège Roger Boyer (Cuiseaux)

La DSDEN prévoit 369 élèves (soit 15 divisions) pour la rentrée 2014 contre plus de 380 élèves attendus par l'établissement. Cette situation n'est pas envisageable, car il y aurait alors des classes de plus de 30 élèves, soit en 3ème, soit en 4ème.

Il faut donc 16 divisions (4 divisions par niveau) au collège Roger Boyer pour la rentrée 2014 !



Lycée de Digoin

La DHG attribuée à ce jour est insuffisante avec une baisse de 38 heures par rapport à la rentrée 2013 pour faire tourner la même structure. Le rectorat reconnaissait d'ailleurs que cette DHG était encore à l'étude fin janvier.

En attendant une éventuelle rallonge, le chef d'établissement propose des regroupements aberrants en EPS qui ne sont pas sans poser des problèmes de sécurité. Il propose également des TP de physique et SVT d'une heure par semaine en classe de seconde pour tenter de faire des économies.

Pour absorber un taux d'HSA important, il est envisagé de supprimer un poste pour le transformer en Bloc Moyen Provisoire de 10h et 8 HSA.

Lycée Cassin

Une baisse de DHG importante qui ne permet plus de maintenir la structure de l'an dernier. Ainsi en première et terminale, sur les deux heures hebdomadaires d'Accompagnement Personnalisé, une heure se fera en classe entière !! Personnalisé l'accompagnement ?

Le taux d'HSA a encore augmenté, ce qui entraîne une suppression de poste en maths et une pression sur les collègues pour ils acceptent les HSA. « Si les collègues refusent les HSA en maths, nous supprimerons les dédoublements envisagés » répond l'administration face au refus des collègues de répartir autant d'HSA dans leurs futurs services.



Fédération Syndicale Unitaire